

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article211>

Il était une fois : Adeline et Philippe...

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 30 mai 2007

Mis à jour le : samedi 5 juillet 2008

UGTG.org

[\[JPEG\]](#) Ils l'ont fait !!

Le 16 mai dernier, en catimini, Philippe ETONNO, délégué syndical CGTG-Santé et Adeline PIOCHE, déléguée Syndicale FGS-FO, signaient avec le Docteur Claude Kadji, patron des cliniques les Eaux Claires à Baie-Mahault et l'Espérance aux Abymes, un accord sur les salaires.

Alors que depuis quatre (4) mois leurs collègues sont en grève pour obtenir, comme 800 autres salariés des cliniques de Guadeloupe, une augmentation de 4% de leur salaire de base pour l'année 2007, Philippe et Adeline signent 2% pour 2007, mais en réalité 1,60% en année pleine, sans aucune information préalable, ni de leur base, ni des grévistes, ni même des délégués de la clinique.

Dix (10) jours plus tard, ils n'osent même pas publier cet accord. Seul Kadji en parle et bien évidemment, pour lui, c'est une victoire. Il a réussi à kouyoné deux syndicats ; il a réussi à économiser, pour l'instant, plus de 200.000,00 Euros de charges salariales pour la seule année 2007 et pour la seule clinique les Eaux Claires. Il couvrira, ainsi, les pertes générées par la grève.

Merci Philippe, merci Adeline, d'avoir permis aux infirmiers des Eaux Claires de gagner 43,00 Euros de moins par mois, soit 516,00 Euros de moins par an, comparativement aux infirmiers de la Polyclinique ou des Eaux Vives.

AN NOU GADÉ PLI LWEN !

Pour mieux tromper nos camarades, « défenseurs des travailleurs », Kadji et Nagapin, leur promettent d'abord une Prime de Vacances Exceptionnelle de 350,00 Euros pour l'année 2007, donc hors salaire de base, une Prime d'Intéressement basée sur l'augmentation du nombre des entrées pour l'année 2008, et, une augmentation, toujours de 2%, en 2008 et en 2009.

YO FLASHÉ....

En réalité, quand dans les autres cliniques, les salariés gagneront plus de 500,00 Euros par an en salaire de base, salaire garanti et servant de base à l'indexation de la Prime d'Ancienneté et des heures supplémentaires, ceux des Eaux Claires espèrent gagner, selon Kadji, 450,00 Euros en Prime d'Intéressement, toujours hors salaire de base..... **OU VWEY,OU PA VWEY !!**

C'est donc un salaire au rendement, travailler plus pour gagner plus ! Fini le salaire selon la qualification, et selon la durée de travail.

En plus, pour cette rémunération virtuelle, Kadji ne paiera pas de charges sociales et nous, nous paierons des impôts. Bravo !!

Continuons,

Sur les 2% qu'ils promettent pour 2008 et 2009, Claude, Philippe et Adeline font encore plus fort. Quand au 1er mai 2008, un brancardier des Eaux Claires touchera 1.483,00 Euros, un brancardier de la Polyclinique lui,

gagnera 1.483,00 Euros depuis juillet 2007, soit un gain sur salaire de base de plus de 300,00 Euros.

Bien sur, ils avancent que pour 2008, ils ont déjà négocié, même si c'est seulement 2%, donc moins que le coût de la vie, soit 0,65% en année pleine, et le reste c'est la Branche qui l'accordera. Alors, pourquoi pour 2007, ils n'ont pas ajouté 2% au 1,36% accordée par la Branche ? Comment faire croire qu'une Branche qui a explosée, accordera plus de 2% en 2008 et en 2009, alors qu'en 2006 et 2007, malgré notre contestation, elle n'a accordé que 1% et 1,36%.

C'est donc pour cette raison qu'au Centre Médico-social à Basse-Terre et aux Eaux Vives à Saint-Claude que, d'ores et déjà, la valeur du point passera au 1er avril 2008 à 8,50 Euros, alors la valeur du point aux Eaux Claires passera à 8,42 Euros au 1er mai 2008.

L'ACCORD DU 16 MAI EST UN ACCORD BIDON !

D'abord, c'est une belle faveur pour Kadji qui pense éviter que l'augmentation de 4% que nous réclamons depuis quatre (4) mois, ne lui soit réclamée par les salariés de ses cinq (5) autres cliniques.

Ensuite, cet accord est inapplicable parce qu'il a été signé sans information du Comité d'Entreprise, sans l'accord, ni la convocation du syndicat majoritaire, nous, UTS-UGTG.

Enfin, il crée une discrimination entre les salariés de la Branche et renforce le déséquilibre entre les entreprises au profit de l'employeur le plus riche.

En réalité, en année pleine, l'augmentation annuelle signée sera de 1,12% (1,60 % en 2007 + 0,65% en 2008 = 2,25% / 2 = 1,12% par an). Nous sommes toujours dans les limites fixées par la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP). Kadji retombe sur ses pieds !!

Ainsi, si les Eaux Claires sont les premiers en Obstétrique, en Orthopédie, en Ophtalmologie, en Soins Ambulatoires. Ils sont les derniers en Politique Sociale.

Scandalisé, le Secrétaire du C.E. vient de démissionner de son mandat. A coup sûr, les délégués FGS-FO et CGTG qui n'étaient pas dans la combine, feront de même.

Nous appelons tous les salariés des Eaux Claires et de l'Espérance à dénoncer, par tous les moyens, cet accord et à renforcer le mouvement gréviste.

Nous appelons tous les salariés des autres cliniques à s'engager autour de nos camarades des Eaux Claires et de l'Espérance en lutte, que le Docteur Kadji, par méchanceté, a décidé d'affamer....Malè pou Kadji, Nèg paka fen ankò !

Lalit rèd... Men lalit bèl !

Respè... Dignité é Solidarité

Ansanm nou ka litéAnsanm nou ké gannyé !!!

PAP, le 30/05/07

Le Conseil Syndical de l'UTS-UGTG